

Rentrée Scolaire 2023-2024 : NIVEAU PREMIERE

Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers Élèves,

Veillez-trouver ci-dessous les informations relatives et les démarches à suivre pour la rentrée scolaire 2023/2024 en classe de Première :

1) Lectures d'été obligatoires :

Français (par tous les élèves pendant l'été en vue d'une évaluation début septembre)

Jean Giono : *Colline*

Alexis Michalik : *Edmond*

Philippe Delerm : *Les eaux troubles du mojito*

Spé. HLP (Pour les élèves de Spé HLP)

Pierre Lemaître : *Le Grand Monde*

Platon : *Gorgias*

René Descartes : *Discours de la méthode*

2) Carte Génération :

Pour les non-détenteurs :

Quel que soit votre département de résidence, nous vous conseillons de créer un compte dès à présent sur le site <https://www.generation.hautsdefrance.fr> pour obtenir une carte génération qui sera créditée d'une subvention de 55€) pour l'acquisition des manuels scolaires.

Après validation de l'Établissement par mes soins, vous pourrez donc accéder à l'étape suivante.

Pour les détenteurs et / ou redoublants :

N'étant plus primo entrant, la subvention sera de 55€. Une fois votre carte rechargée par mes soins, vous pourrez donc accéder à l'étape suivante.

3) ARBS (Organisme se chargeant de délivrer la collection de manuels scolaires de votre enfant à la rentrée) :

Vous devez vous inscrire impérativement entre le 01 juillet 2023 et le 15 août 2023 via le site Internet <https://www.arbs.com>.

N'oubliez pas de :

=> Créer votre compte/adhésion.

=> Commander le pack du Tronc Commun + les livres de : 1) Spécialités + 2) Espagnol, Allemand ou Italien + 3) Latin...

=> Au moment du paiement cliquer sur la case Aide de la Région pour obtenir la subvention de 55€. Pour obtenir cette aide indiquez **votre numéro de carte Génération #HDF** puis en guise de mot de passe : **la date de naissance de votre enfant**. Le montant de la subvention se défalquera automatiquement du montant de vos manuels ARBS à régler.

4) Fournitures Scolaires :

Chaque professeur transmettra en début d'année ses besoins à votre enfant.

Le mardi 5 septembre à 8h30 jour de la rentrée des lycéens, nous vous remercions de veiller à ce qu'il ait un agenda, une trousse et des copies.

Tous les documents et/ou renseignements liés à la scolarité et aux transports seront bientôt disponibles sur notre site Internet www.saint-dominique-mortefontaine-60.fr, n'hésitez donc pas à le consulter régulièrement.

Fermeture de la Vie Scolaire Lycée du vendredi 07 juillet 2023 soir au mardi 22 août 2023 matin.

Caroline Souchon

Adjointe au Chef d'Établissement

Vie Scolaire Lycée

caroline.souchon@stdo-60.fr